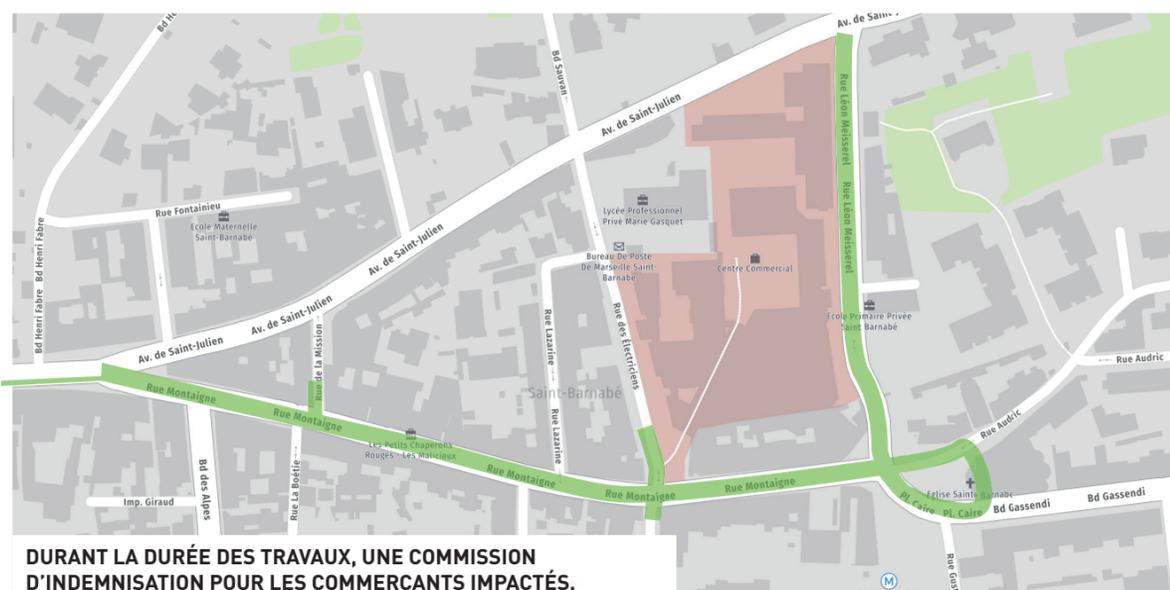


ici le périmètre de la requalification



DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX, UNE COMMISSION D'INDEMNISATION POUR LES COMMERÇANTS IMPACTÉS.

La CMIA (Commission métropolitaine d'indemnisation amiable) permet d'indemniser les commerçants en cas de perte d'activité liée à la réalisation de grands travaux d'aménagements réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole. Les commerçants impactés par les travaux de requalification de la rue Montaigne et de la place Caire sont éligibles sous certaines conditions, à une indemnisation à hauteur de 60 % du préjudice déterminé par l'expert-comptable de justice, en application du principe jurisprudentiel selon lequel est indemnisable le seul préjudice qui « excède les sujétions normales que les riverains de la voie publique sont tenus de supporter sans indemnité ». Une fois les demandes de dossiers déposées auprès des référents à la CCIMP ou CMAR PACA, l'instruction des dossiers dure entre 6 et 8 mois jusqu'au versement de l'indemnisation.

Chambre de Commerce et d'Industrie
Nathalie PRÉNAT • nathalie.prenat@cciamp.com
Tel : 04 91 39 34 35 – 06 33 39 28 66
Chambre de métiers et de l'artisanat
Service Développement économique • economie13@cmar-paca.fr
Tel : 04 91 32 34 73

Chiffres-clés

- 7 100 m² requalifiés
- 10 arbres plantés
- 6 colonnes de tri enterrées
- 2 bornes de recharge électrique
- 3 500 000 € TTC

ici nous vous informons

Durant toute la durée du chantier, les circulations piétonnes sont maintenues et les commerces restent accessibles.

Pour rester informés : inscrivez-vous à la newsletter sur le site marseillechange.fr

LES ACTEURS DU CHANTIER	Maître d'ouvrage / Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle voirie - espace public
	Maître d'œuvre / EGIS
	Coordonnateur SPS / Qualiconsult Sécurité
	Entreprise / Spie Batignolles - Mallet

INFO PROJET

LA METROPOLE
Cadre de vie

LA MÉTROPOLE AGIT
MARSEILLE CHANGE

INFO PROJET

REQUALIFICATION DU NOYAU VILLAGEOIS DE SAINT-BARNABÉ MARSEILLE 12^e

ici pour une attractivité retrouvée

Le quartier de Saint-Barnabé, dans le 12^e arrondissement de Marseille, est un véritable noyau villageois où il fait bon vivre. Il a gardé son caractère singulier, avec sa rue centrale très animée et rassemble une multitude de commerces et d'artisans devenus au fil du temps des institutions.

Avec le temps, la perception de l'espace public s'est modifiée due notamment à une évolution de la cohabitation entre piétons, automobilistes et deux-roues. Dans le cadre d'une vaste opération de redynamisation du noyau villageois, initiée en 2019 avec la requalification de la rue Meisserel, la Métropole Aix-Marseille-Provence poursuivra les travaux sur le secteur à partir d'avril 2022. Aménagements urbains de qualité, meilleur partage de l'espace public, végétalisation, sécurisation, passage en zone à faible vitesse... tout est mis en œuvre pour apaiser et redonner au quartier toute son attractivité.



Dans votre quartier, rue Montaigne et place Caire

Axe central desservant de nombreux commerces, la rue Montaigne de par sa largeur variable selon les endroits et dans sa configuration actuelle, présente des conflits de cohabitation entre les usagers et un manque de stationnement.

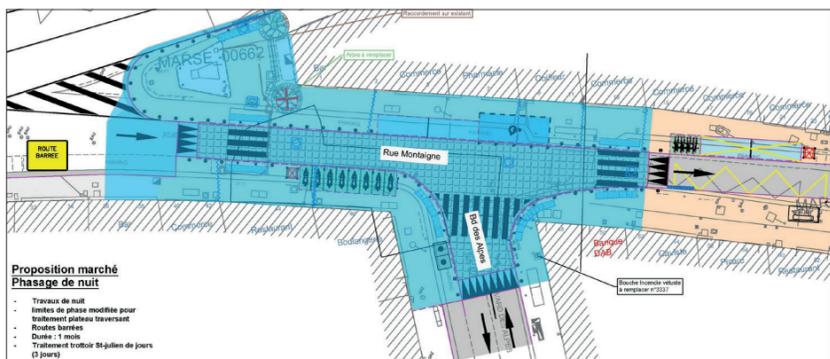
Les travaux réalisés permettront :

- / D'améliorer le partage de l'espace public au profit de cheminements piétons sécurisés
- / De promouvoir à terme l'usage du vélo à la suite de l'adaptation de lignes de bus
- / De valoriser le patrimoine existant en misant sur des matériaux de qualité déjà utilisés lors de récentes requalifications comme la rue Paradis : des bordures en calcaire et revêtement en béton désactivé
- / De proposer des nouveaux services : colonnes de tri enterrées, stationnement intelligent, bornes de recharges électriques
- / D'optimiser et rationaliser l'offre de stationnement pour les différents usagers : automobile, deux-roues, vélos, véhicules de livraisons...

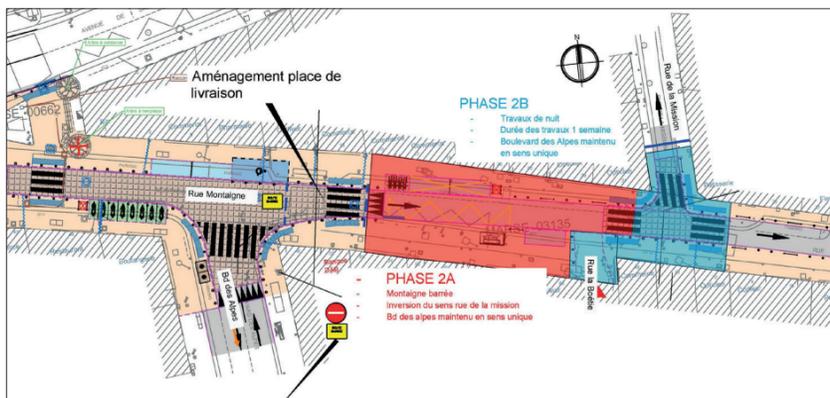


Place emblématique du quartier avec son église, la place Caire sera également requalifiée et végétalisée tout en conservant la perspective sur l'église. Le parvis de l'église et l'esplanade accueillant des commerces seront également repris avec des matériaux très qualitatifs en calcaire; et pour la chaussée un enrobé scintillant pour révéler toute la superbe du lieu.

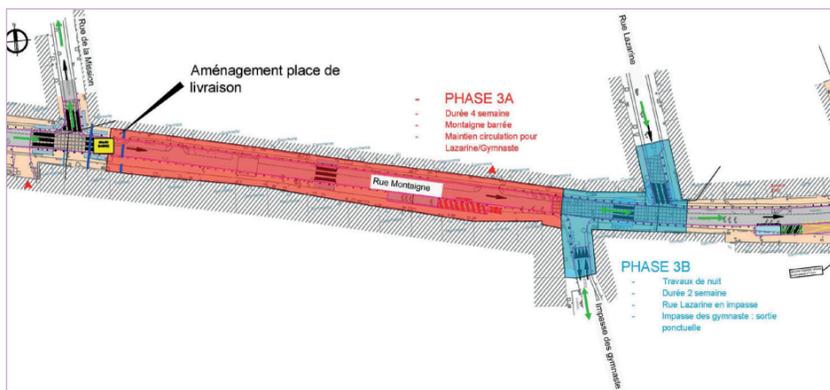
ici à partir de mi-avril, le phasage du chantier est pensé pour limiter au maximum la gêne occasionnée par les travaux.
Le plan de déviation de la circulation est évolutif et adapté à chaque intervention.



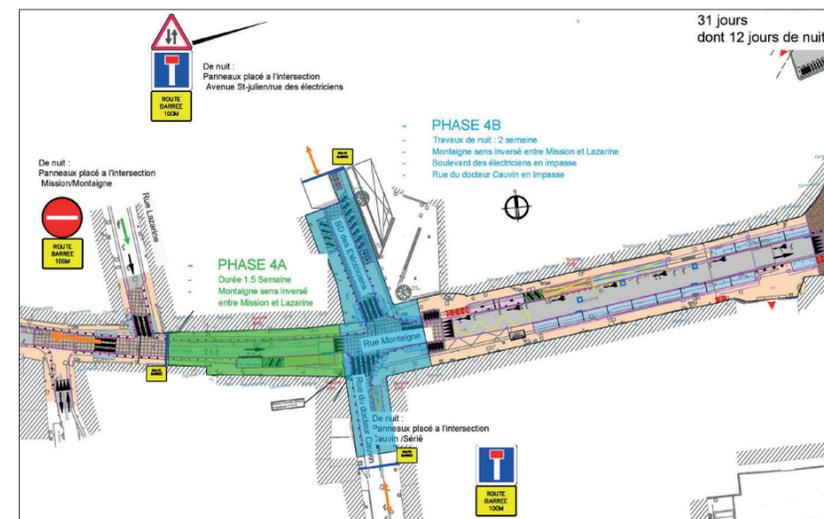
PHASE 1
19 AVRIL AU 25 MAI



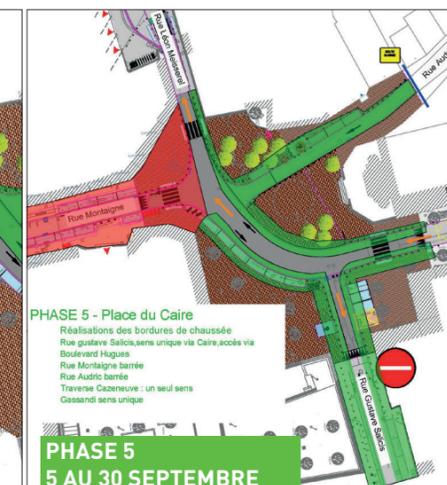
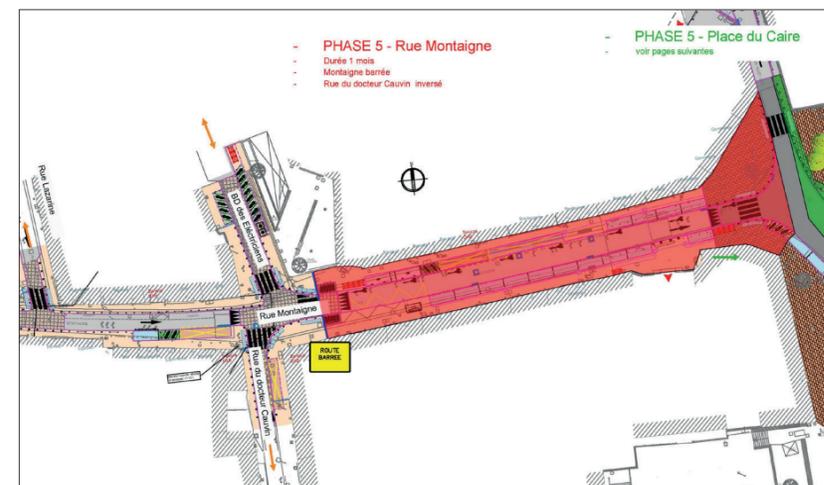
PHASE 2
30 MAI AU 24 JUIN



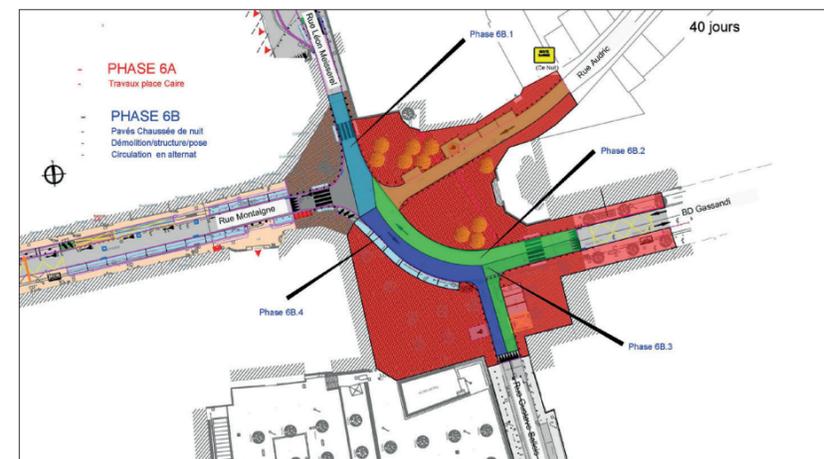
PHASE 3
27 JUIN AU 5 AOÛT



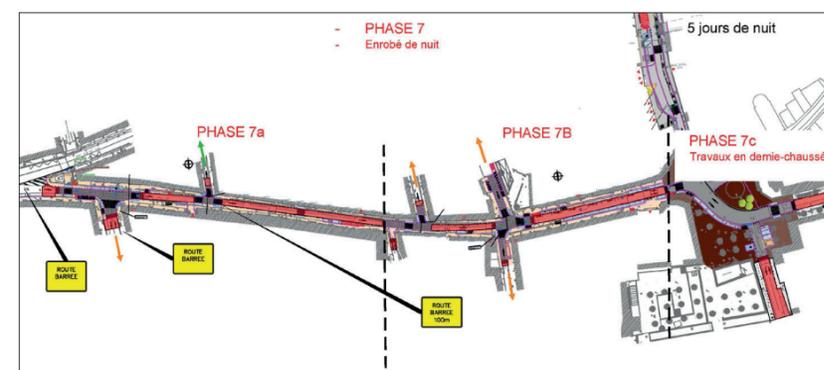
PHASE 4
8 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE



PHASE 5
5 AU 30 SEPTEMBRE



PHASE 6
3 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE



Toutes les informations sur les modifications de circulation sont à suivre chaque semaine sur le site et les réseaux sociaux de la Métropole.

PHASE 7
28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE